

VENTES A L'ENOAAN. Danziger & Tessier

ANNUAIRE JUDICIAIRE. John L. Michel, secrétaire d'Etat, ventes... Vente de l'Etat. Pour l'année finissant le 30 juin 1912, trois mille dollars, \$3,000.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Anna Hecht. Succession de M. Ferdinand Kocis. Succession de Mme Louise L. Michon. Succession de Mme Mary Neelner.

SUITE DE LA 3me PAGE

COMMISSAIRE DES STATISTIQUES DU TRAVAIL. Pour le salaire du commissaire des statistiques du travail, année finissant le 30 juin 1911, quinze cents dollars, \$1,500.

BUREAU DE SANTE D'ETAT. Pour doubler des soins par le bureau de santé d'Etat à toute personne dans le cas de... Pour l'année finissant le 30 juin 1912, quinze cents dollars, \$1,500.

PRENDRE DU FONDS COURANT DES ECOLES PUBLIQUES. Pour le soutien des écoles publiques gratuites, on telle partie de cette somme, on tout excédent qui pourra provenir des taxes d'Etat imposées...

STINTENDANT DE L'EDUCATION PUBLIQUE. Pour le salaire de Surintendant de l'Education Publique, année finissant le 30 juin 1911, cinq mille dollars, \$5,000.

INSTITUTS DES PROFESSEURS. Pour le soutien des Instituts des Professeurs dans tout l'Etat, année finissant le 30 juin 1911, quinze mille dollars, \$15,000.

PRENDRE DU FONDS DE L'INTERET DE LA TAXE. Pour le paiement d'intérêt sur les fonds des écoles publiques, article 257 de la Constitution, année 1910, des revenus de 1910, quarante-cinq mille...

BUREAU DES INGENIEURS. Pour le salaire de l'ingénieur en chef, année finissant le 30 juin 1911, cinq mille dollars, \$5,000.

PRENDRE DU FONDS DES INGENIEURS. Pour construire, réparer et maintenir les levées ou telle partie de cette somme, on tout excédent qui pourra provenir des taxes d'Etat imposées...

BUREAU DES INGENIEURS. Pour le salaire de l'ingénieur en chef, année finissant le 30 juin 1911, cinq mille dollars, \$5,000.

PRENDRE DU FONDS DES INGENIEURS. Pour construire, réparer et maintenir les levées ou telle partie de cette somme, on tout excédent qui pourra provenir des taxes d'Etat imposées...

BUREAU DES INGENIEURS. Pour le salaire de l'ingénieur en chef, année finissant le 30 juin 1911, cinq mille dollars, \$5,000.

PRENDRE DU FONDS DES INGENIEURS. Pour construire, réparer et maintenir les levées ou telle partie de cette somme, on tout excédent qui pourra provenir des taxes d'Etat imposées...

BUREAU DES INGENIEURS. Pour le salaire de l'ingénieur en chef, année finissant le 30 juin 1911, cinq mille dollars, \$5,000.

Pour l'année finissant le 30 juin 1911, quatre cent mille dollars, \$400,000. Pour l'année finissant le 30 juin 1912, quatre cent mille dollars, \$400,000.

PERCEPTEUR DE LA TAXE, PAROISSE D'ORLEANS. Pour le salaire du percepteur de taxes, paroisse d'Orléans, année finissant le 30 juin 1911, cinq mille dollars, \$5,000.

AUDITEUR DES COMPTES PUBLICS. Pour le salaire de l'Auditeur des Comptes Publics, année finissant le 30 juin 1911, cinq mille dollars, \$5,000.

TRESORIER D'ETAT. Pour le salaire du trésorier d'Etat, année finissant le 30 juin 1911, quatre mille dollars, \$4,000.

BUREAU DES ESTIMATEURS D'ETAT. Pour le salaire de chef du bureau des estimateurs d'Etat, année finissant le 30 juin 1911, sept mille dollars, \$7,000.

BUREAU DE LIQUIDATION DE L'ETAT. Pour le salaire des sept membres du bureau d'Equalisation de l'Etat, année finissant le 30 juin 1911, sept mille dollars, \$7,000.

PERCEPTEUR DE LA TAXE, PAROISSE D'ORLEANS. Pour le salaire du percepteur de taxes, paroisse d'Orléans, année finissant le 30 juin 1911, cinq mille dollars, \$5,000.

AUDITEUR DES COMPTES PUBLICS. Pour le salaire de l'Auditeur des Comptes Publics, année finissant le 30 juin 1911, cinq mille dollars, \$5,000.

TRESORIER D'ETAT. Pour le salaire du trésorier d'Etat, année finissant le 30 juin 1911, quatre mille dollars, \$4,000.

BUREAU DES ESTIMATEURS D'ETAT. Pour le salaire de chef du bureau des estimateurs d'Etat, année finissant le 30 juin 1911, sept mille dollars, \$7,000.

BUREAU DE LIQUIDATION DE L'ETAT. Pour le salaire des sept membres du bureau d'Equalisation de l'Etat, année finissant le 30 juin 1911, sept mille dollars, \$7,000.

PERCEPTEUR DE LA TAXE, PAROISSE D'ORLEANS. Pour le salaire du percepteur de taxes, paroisse d'Orléans, année finissant le 30 juin 1911, cinq mille dollars, \$5,000.

AUDITEUR DES COMPTES PUBLICS. Pour le salaire de l'Auditeur des Comptes Publics, année finissant le 30 juin 1911, cinq mille dollars, \$5,000.

TRESORIER D'ETAT. Pour le salaire du trésorier d'Etat, année finissant le 30 juin 1911, quatre mille dollars, \$4,000.

BUREAU DES ESTIMATEURS D'ETAT. Pour le salaire de chef du bureau des estimateurs d'Etat, année finissant le 30 juin 1911, sept mille dollars, \$7,000.

BUREAU DE LIQUIDATION DE L'ETAT. Pour le salaire des sept membres du bureau d'Equalisation de l'Etat, année finissant le 30 juin 1911, sept mille dollars, \$7,000.

PERCEPTEUR DE LA TAXE, PAROISSE D'ORLEANS. Pour le salaire du percepteur de taxes, paroisse d'Orléans, année finissant le 30 juin 1911, cinq mille dollars, \$5,000.

AUDITEUR DES COMPTES PUBLICS. Pour le salaire de l'Auditeur des Comptes Publics, année finissant le 30 juin 1911, cinq mille dollars, \$5,000.

position tri-centenaire de Jamestown, un reliquat de fonds emprunté par le gouvernement pour permettre à l'Etat de se convenablement représenter à l'Exposition... Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que...

Copie exacte: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat. LOI No 83. Projet de loi de la Chambre No 439.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que la somme de soixante-quatre dollars est allouée pour rembourser John W. Scott un argent payé au Trésorier de l'Etat pour une certaine terre en 1894...

Copie exacte: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat. LOI No 84. Projet de loi de la Chambre No 413.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que la somme de soixante-un dollars (\$61) pour rembourser A. E. Bruns, un argent par erreur versé dans le Trésor de l'Etat pour honores de chapeau pour l'année 1909.

Copie conforme: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat. LOI No 85. Projet de loi de la Chambre No 398.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que la somme de quatre mille cinq cent soixante-neuf dollars et quatre-vingt-neuf cents (\$4,569.89) pour payer des obligations anciennes...

Copie conforme: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat. LOI No 86. Projet de loi de la Chambre No 395.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que la somme de deux mille cinq cents dollars pour les six mois finissant le 30 juin 1911 et cinq mille dollars pour l'année finissant le 30 juin 1912...

Copie conforme: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat. LOI No 87. Projet de loi de la Chambre No 397.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que la somme de cent quatre-vingt dollars est allouée, à prendre dans le fonds général d'argent non affecté, pour rembourser James Beary...

Copie conforme: JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat. LOI No 88. Projet de loi de la Chambre No 392.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que la somme de dix mille (\$10,000) dollars pour payer la pollution d'après les lois existantes, de tels amendements constitutionnels...

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que la somme de dix mille (\$10,000) dollars pour payer la pollution d'après les lois existantes, de tels amendements constitutionnels...